



Coalition for Canadian  
Digital Heritage

Coalition pour  
la numérisation  
du patrimoine canadien

# Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien

Bilan de l'année  
2024

## Table des matières

Introduction .....	2
Message du président du Comité de direction .....	3
Message de la présidente du Comité consultatif .....	4
Vision, mission et principes .....	5
Participants .....	6
Cadre et priorités stratégiques .....	7
Groupes de travail .....	8
Sensibilisation et mobilisation .....	10
Suite des travaux .....	11
Remerciements .....	11
Nous contacter .....	11

## Introduction

La Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien (CNPC) est une coalition intersectorielle d'institutions de la mémoire collective qui se sont engagées à élargir l'accès numérique au patrimoine du Canada. La coalition cherche à bâtir une communauté de pratique inclusive, en facilitant et en coordonnant la collaboration, les capacités et les ressources pour atteindre des objectifs communs. La CNPC fournit un cadre de collaboration aux personnes et aux organisations en vue de faire progresser les priorités, les initiatives et les projets déterminés par la communauté, tout en partageant les ressources et l'expertise, et en évitant le dédoublement des efforts. En nous unissant en tant que communauté, nous exploitons plus efficacement les ressources disponibles et plaidons pour un avenir durable du patrimoine numérique canadien.

L'accès respectueux au patrimoine culturel et sa préservation constituent la pierre angulaire de toutes les sociétés démocratiques. Le patrimoine culturel est une composante essentielle de la compréhension et de la croissance économiques, sociales, juridiques et culturelles, en plus de favoriser l'innovation. Pour comprendre le passé, il faut avoir accès à la documentation et aux récits d'expériences vécues dans ce passé. Le passage d'un monde analogique à un monde numérique a été transformateur, et les collections et les archives qui racontent les histoires de ceux et celles qui nous ont précédés sont plus que jamais accessibles. Pourtant, beaucoup reste à faire pour mettre au jour, numériser, préserver et rendre accessibles ces récits diversifiés.

Ce bilan de l'année met en lumière le travail que nous avons accompli en 2024. Au cours de la première moitié de l'année, nous nous sommes concentrés sur la finalisation et la publication des principes de la CNPC, qui ont été le fruit d'un remarquable effort de collaboration entre nos membres du comité de direction et du comité consultatif. Nous avons ainsi élaboré les [principes de la CNPC](#), afin de permettre la gestion et la coordination intersectorielle des priorités en matière de numérisation et de préservation numérique. En tant que coalition, nous reconnaissons la puissance de la collaboration et l'importance de faire entendre la voix collective de notre secteur. Nous sommes convaincus que nous allons plus loin lorsque nous avançons ensemble. Au cours du deuxième semestre de 2024, nous avons fait appel à notre réseau afin d'obtenir l'appui des principaux acteurs du secteur GLAM à l'égard des principes de la CNPC. Nous avons également présenté la CNPC et ses objectifs lors du [Sommet des membres du RCDR](#) en octobre 2024. Cela nous a permis d'entendre les commentaires des membres du RCDR sur les progrès réalisés jusqu'à présent et les possibilités qui s'offrent à nous pour 2025 et les années à venir. En réfléchissant au travail accompli en 2024 et aux perspectives pour 2025, nous aspirons à renforcer et à développer notre communauté dans l'ensemble du secteur GLAM et à collaborer pour mettre en commun les ressources et l'expertise qui contribueront à assurer la pérennité du patrimoine numérique canadien.

## **Message du président du Comité de direction**

**Jonathan Bengtson, University Librarian, University of Victoria**



La Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien (CNPC) joue un rôle essentiel dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel diversifié du Canada à l'ère numérique. Nous agissons à titre d'organisme intersectoriel unique qui rassemble des institutions de mémoire dans le but d'améliorer la numérisation, l'accessibilité et la préservation à long terme du contenu patrimonial canadien. En 2024, nous avons continué de progresser vers l'atteinte de nos objectifs stratégiques. Nous avons notamment lancé un ensemble de principes pour la numérisation, qui ont été approuvés par un nombre croissant d'organisations et qui aideront à orienter la prise de décision.

Comme je l'ai affirmé lors du Sommet 2024 des membres du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR), la CNPC s'efforce d'intensifier la mobilisation en faveur d'un avenir durable pour le patrimoine numérique canadien. En favorisant la collaboration et le partage d'expertise, la CNPC évite le dédoublement des efforts et tire le meilleur parti de ressources limitées. Grâce à cette approche coordonnée, les documents historiques et culturels importants, notamment ceux qui relèvent du patrimoine autochtone, sont accessibles à toute la population canadienne et au monde entier. De plus, l'une de nos priorités stratégiques consiste à rassembler notre communauté dans le cadre d'une série de forums visant à renforcer notre approche collaborative, que nous continuerons de mettre en œuvre en 2025 et au-delà.

Notre travail favorise l'innovation, l'éducation et une meilleure compréhension de notre histoire et de notre identité communes. Les efforts que nous déployons ensemble par l'intermédiaire de la CNPC contribuent directement à préserver la richesse et la diversité de l'histoire du Canada pour les générations actuelles et futures. Il s'agit d'un travail essentiel, à une époque où les sociétés sont confrontées à la prolifération numérique et à la diffusion de fausses informations présentées comme des faits. Notre travail de mise en valeur des documents historiques authentiques n'est rien de moins que la protection de l'essence même des valeurs canadiennes d'égalité, de respect, de paix et de justice sociale.

## **Message de la présidente du Comité consultatif** **Emma Wright, Director of Archives, Royal British Columbia** **Museum**



En 2024, la Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien (CNPC) a réalisé des progrès significatifs dans la poursuite des objectifs énoncés dans son cadre stratégique. L'élaboration d'un ensemble de principes relatifs à la numérisation approuvés par la communauté a constitué une étape importante. Ces principes sont le fruit d'une initiative réfléchiée en plusieurs phases, qui a donné lieu à de nombreuses discussions et à une collaboration étroite entre nos membres. Leur diffusion dans l'ensemble du secteur GLAM à l'échelle nationale a suscité une prise de conscience et un soutien de plus en plus marqués.

La CNPC a également intensifié ses efforts de sensibilisation, insistant sur la nécessité urgente d'une stratégie de financement durable pour soutenir la numérisation et la préservation à long terme du patrimoine numérique du Canada. Nous reconnaissons que la collaboration entre les différents acteurs du secteur du patrimoine, bien que complexe, est de plus en plus essentielle. Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de la CNPC pour leur temps, leur énergie et leur engagement au cours de la dernière année. Je remercie tout particulièrement les personnes qui ont participé aux trois groupes de travail actifs en 2024 pour leur aide précieuse et leur apport au dialogue. L'esprit dans lequel vous abordez ce travail au nom de notre communauté et des habitants de ce pays aujourd'hui appelé le Canada est une source d'inspiration. C'est grâce à vos efforts collectifs que la CNPC continue d'approfondir son rayonnement et d'obtenir des résultats tangibles qui correspondent à notre vision commune d'un paysage patrimonial numérique plus inclusif et plus accessible.

Alors que s'intensifient les pressions mondiales et que des menaces pèsent sur les documents et les récits historiques au-delà de nos frontières, jamais notre responsabilité commune de protéger le patrimoine numérique du Canada n'aura été aussi urgente. La CNPC maintient son engagement à garantir que les éléments essentiels de notre passé collectif soient accessibles à tous et à toutes sous forme numérique. Guidés par les principes de vérité et de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion, nous cherchons à donner la priorité aux contenus qui reflètent et respectent ces valeurs. Nous continuerons à tracer notre voie dans un esprit de coopération, de dévouement, de respect mutuel et de bienveillance.

## **Vision, mission et principes**

### **Notre vision**

Bâtir un avenir inclusif en révélant nos diverses histoires.

### **Notre mission**

La Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien appuie la numérisation, l'accès et la préservation du contenu culturel patrimonial à des fins de découverte et d'innovation.

### **Nos principes**

Le travail de la CNPC repose sur les principes suivants :

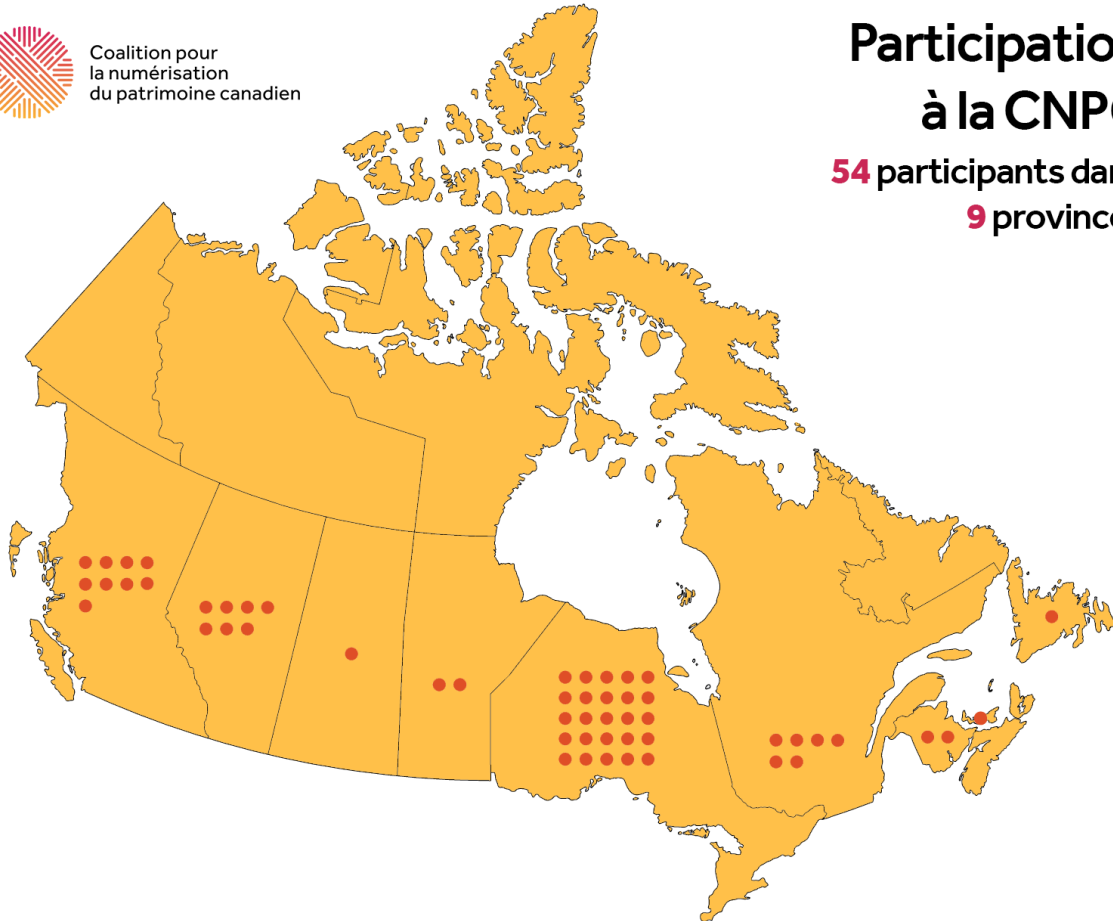
- Nous avons la responsabilité et nous promettons aux générations futures de préserver le patrimoine numérique du Canada.
- Nous mettons en valeur, de façon délibérée et respectueuse, les diverses histoires du passé du Canada, telles qu'elles sont racontées par de nombreuses voix et perspectives.
- Nous faisons progresser la justice, les droits de la personne et la durabilité, grâce à un accès équitable et respectueux au patrimoine numérique du Canada.

## Participants

La CNPC est composée d'un Comité de direction et d'un Comité consultatif, dont les membres représentent le secteur des galeries, bibliothèques, archives et musées (GLAM) à l'échelle nationale. Pour plus d'informations sur les participants et sur les organisations qui composent la CNPC, veuillez consulter les pages du [Comité de direction](#) et du [Comité consultatif](#) sur le site Web de la CNPC.



Coalition pour  
la numérisation  
du patrimoine canadien



## Participation à la CNPC

**54** participants dans  
**9** provinces

## Cadre et priorités stratégiques

Le [cadre stratégique](#) de la CNPC a été publié en mai 2023. Notre cadre stratégique est l'aboutissement d'un vaste processus de consultation communautaire décrit [ici](#), comprenant une enquête, quatre appels communautaires ouverts, une mobilisation directe des parties prenantes, des présentations dans le cadre de conférences et les commentaires inestimables de la part des membres du Comité consultatif de la CNPC, qui est vaste et diversifié. Nous remercions tous ceux et celles qui se sont engagés à nos côtés pour façonner l'avenir de la CNPC.

Tout au long du processus de planification stratégique, il est apparu clairement que la CNPC est plus qu'une simple stratégie : nous sommes une communauté de pratique, une coalition d'organisations diverses avec des priorités et des principes communs. Les besoins de la communauté vont au-delà de la numérisation, et le cadre stratégique traduit l'importance accordée à un accès respectueux, à la préservation, à la promotion de la diversité, à la création de liens entre les institutions et à la mise en commun des ressources. Voici nos priorités stratégiques.

### 1) Veiller à ce que les contenus importants pour la population canadienne soient accessibles sous forme numérique

- Recommander et favoriser la coordination intersectorielle pour prioriser les contenus devant être numérisés et préservés d'une façon numérique.
  - Élaborer un ensemble de principes approuvés par la communauté.
- Œuvrer pour un accès durable au matériel culturel et patrimonial grâce à des investissements collectifs dans les infrastructures nationales.
  - Plaider pour un financement accru et durable pour la numérisation et la préservation numérique.

### 2) Dévoiler de façon délibérée et respectueuse les récits cachés de l'histoire du Canada

- Appuyer les efforts menés par les communautés pour numériser et préserver le matériel culturel et patrimonial des groupes marginalisés et en quête d'équité.
  - Numériser en priorité les contenus et les collections respectant les principes de vérité et de réconciliation et ceux d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Faire connaître à travers les secteurs les efforts déployés pour accroître la découvrabilité et la facilité d'utilisation.
  - Échanger avec les utilisateurs des institutions de la mémoire collective pour comprendre et soutenir une approche de la découverte axée sur l'utilisateur.

### 3) Renforcer les capacités intersectorielles

- Déterminer la capacité actuelle de numérisation au Canada, en indiquant les lacunes et les possibilités futures.
  - Créer des communautés de pratique pour développer une expertise et une formation durables en matière de numérisation et de préservation numérique.

- Développer et soutenir les pôles intersectoriels d'expertise en matière de numérisation, d'accès et de préservation, en offrant des possibilités de collaboration à l'échelle locale, régionale et nationale.
  - Organiser un forum périodique afin d'encourager les partenariats, les collaborations et le partage des ressources.

## Groupes de travail

À partir de la définition d'un nouvel ensemble de priorités stratégiques, trois groupes de travail ont été créés au printemps 2023 pour rendre opérationnel l'important travail d'accès respectueux au patrimoine numérique canadien et de préservation de celui-ci. Les groupes de travail sont composés de membres de notre Comité de direction et de notre Comité consultatif. Ils correspondent aux trois priorités centrales établies dans le cadre stratégique. Les groupes ont accompli un travail remarquable tout au long de l'année 2024 et continuent de respecter les étapes fixées dans leurs plans de travail respectifs.

Groupe de travail	Priorité stratégique centrale
Groupe de travail sur les principes approuvés par la communauté	Veiller à ce que les contenus importants pour la population canadienne soient accessibles sous forme numérique
Groupe de travail sur les priorités relatives au dévoilement des contenus cachés	Dévoiler de façon délibérée et respectueuse les récits cachés de l'histoire du Canada
Groupe de travail sur le renforcement des capacités intersectorielles	Renforcer les capacités intersectorielles

## Faits saillants des groupes de travail

### *Groupe de travail sur les principes approuvés par la communauté*

L'un des principaux objectifs réalisables de ce groupe consistait à élaborer un ensemble de principes approuvés par la communauté en matière de contenu. S'appuyant sur un ensemble de principes fondamentaux établis en 2019 par l'ancienne SNPD, ce groupe de travail a mis à jour et retravaillé ces principes pour les adapter aux défis et au contexte de 2024 et des années à venir. Ces principes directeurs actualisés pour les organisations du secteur GLAM favorisent une préservation, une conservation et un soutien diversifiés, consciencieux et respectueux des collections du patrimoine culturel. Ils défendent les concepts de collaboration, d'inclusivité, d'accès, d'impact et de gestion responsable. Tout au long du processus de révision, une attention particulière a été accordée à l'évolution rapide des technologies dans notre monde moderne, tout en cherchant à garantir la pérennité et l'applicabilité des principes pour les années à venir. De plus, le groupe de travail a réfléchi à la manière dont ces principes devraient refléter l'importance de la propriété et des connaissances traditionnelles.

Après d'importantes révisions et des consultations auprès du Comité consultatif, les [principes de la CNPC](#) ont été publiés au printemps 2024, puis diffusés initialement sur le site Web de la CNPC et les listes de diffusion gérées par le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR). À ce jour, la CNPC a reçu l'appui des organisations suivantes :

Le Réseau canadien de documentation pour la recherche

Le Council for Prairie and Pacific University Librarians

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada

L'Ontario Council of University Libraries



Le groupe de travail est également en discussion avec d'autres organisations régionales de bibliothèques, ainsi qu'avec des organisations du secteur des archives et des musées, en vue d'obtenir d'autres appuis. Des mises à jour et des nouvelles concernant les appuis seront publiées sur la page [Les principes](#) du site Web de la CNPC.

### *Groupe de travail sur le renforcement des capacités intersectorielles*

Ce groupe de travail s'est vu attribuer trois principaux objectifs :

- 1) Déterminer la capacité de numérisation actuelle du Canada, en indiquant les lacunes et les possibilités futures.
- 2) Organiser la formation et le partage des ressources.
- 3) Créer des communautés de pratique pour la numérisation et la préservation numérique durables.

Dans la poursuite du premier objectif, le groupe a déterminé que la main-d'œuvre qualifiée, les connaissances, l'équipement, le financement et la formation sont autant de facteurs qui ont une incidence sur les capacités, et que chacun d'entre eux doit faire l'objet d'une évaluation. Le groupe étudie également les répercussions des nouveaux développements et des innovations sur les capacités de numérisation. À cette fin, les membres du groupe ont commencé à dresser une liste qui met l'accent sur les voies d'accès aux collections numériques détenues par des organisations disposant de faibles ressources.

Ce groupe de travail a défini et encouragé le partage des précieuses ressources en matière de formation comme une étape importante de son plan de travail. Nombre de ces ressources sont actuellement cloisonnées (p. ex., les formations dispensées par les associations régionales de musées ou d'archives), de sorte que le partage réciproque et les incitations financières permettraient d'ouvrir l'accès à une partie de ces documents.

En 2024, ce groupe a poursuivi le travail de base accompli en 2023 en créant une page Facebook et un espace Google Drive alimentés par le contenu du Groupe de discussion sur la numérisation et la préservation numérique, un groupe informel composé de professionnels de la numérisation et de la préservation de la région de la capitale nationale et d'ailleurs. Ce contenu sera partagé avec les groupes d'intérêt du secteur GLAM axés sur la numérisation et la préservation numérique. Le groupe de travail prévoit de maintenir ces espaces pendant deux ans et d'en évaluer les résultats à l'issue de cette période.

De plus, de nombreuses ressources de formation ne sont actuellement disponibles que dans une seule langue officielle. Le groupe a donc suggéré que la traduction serait un moyen efficace de promouvoir une plus large diffusion des connaissances. Il a établi les coûts de traduction de la publication [Recueil de règles de numérisation](#), résultat d'une collaboration entre le Musée canadien de l'histoire (MCH), la Bibliothèque nationale de France (BnF) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), que le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) a proposé de traduire. Dans le même ordre d'idées, BAnQ communiquera avec ses partenaires (BnF et MCH) afin d'étudier les modalités de publication de cette traduction.

### *Groupe de travail sur les priorités relatives au dévoilement des contenus cachés*

Les premiers travaux du groupe de travail ont porté sur la précision de son mandat, la définition de l'étendue des travaux et la détermination des domaines susceptibles d'être explorés. Au cours de l'année 2025, le groupe concentrera ses efforts sur l'élaboration d'un plan de travail et d'un calendrier de mise en œuvre.

## **Sensibilisation et mobilisation**

En octobre 2024, Jonathan Bengtson, président du Comité de direction de la CNPC, a fait une présentation sur la CNPC et ses objectifs lors du Sommet des membres du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR). Les diapositives de cette présentation sont accessibles sur le [site Web du RCDR](#). La présentation visait principalement à mieux faire connaître la CNPC et ses priorités stratégiques aux membres du RCDR, qui représentent des bibliothèques universitaires de partout au pays. Elle visait également à susciter une discussion parmi les membres sur les moyens de créer une capacité intersectorielle durable. Les commentaires exprimés par les membres ont fait ressortir qu'il est extrêmement difficile d'organiser une capacité intersectorielle, compte tenu des contraintes de temps et de ressources dans tous les secteurs GLAM. Toutefois, il a été suggéré que la CNPC pourrait tirer parti de son réseau pour mettre en évidence les capacités cachées, notamment en matière de partage des ressources et de l'équipement de numérisation, d'intégration de la formation pour les professionnels actuels et émergents, et de collaboration sur les possibilités de financement.

## Suite des travaux

En 2025, la CNPC continuera de faire progresser les objectifs des groupes de travail et le plan stratégique dans son ensemble. De plus, le Comité de direction se concentrera sur le recrutement et l'intégration d'une nouvelle équipe de membres. Nous remercions sincèrement les membres sortants du comité pour leur travail acharné et leur détermination à faire progresser les priorités stratégiques et le processus de planification stratégique entrepris au cours des quatre dernières années. La CNPC poursuivra les efforts de sensibilisation entrepris en 2024, en particulier auprès des consortiums régionaux de bibliothèques et pour l'adoption des principes de la CNPC. De même, les membres de la CNPC prévoient de participer à diverses conférences et réunions de consortiums afin de mieux faire connaître les efforts en cours. Enfin, la CNPC continue de travailler avec diligence pour identifier et explorer les possibilités de financement et de mobilisation en faveur des efforts de numérisation et de préservation sur l'ensemble du territoire aujourd'hui appelé Canada.

## Remerciements

**La CNPC reconnaît les territoires des Nations et des peuples autochtones qui existent sur le territoire aujourd'hui appelé Canada. La CNPC s'engage à respecter les droits inhérents des peuples autochtones à la dignité et à la diversité de leurs cultures, traditions, histoires et aspirations.**

La CNPC bénéficie du soutien du Secrétariat du Réseau canadien de documentation pour la recherche. Nous remercions le Secrétariat et les nombreuses personnes et organisations de partout au Canada qui ont contribué à l'élaboration d'une CNPD redéfinie, à l'élaboration de notre cadre stratégique et à nos efforts de collaboration au cours de l'année 2024.

Nous saluons également le dynamisme des groupes de travail et de leurs présidents respectifs, et leur détermination à réaliser les priorités stratégiques de la CNPC.

## Nous contacter

Consultez le [site Web de la CNPC](#) ou contactez-nous à [secretariat@ccdh-cnpc.ca](mailto:secretariat@ccdh-cnpc.ca). Si vous souhaitez recevoir régulièrement des nouvelles et des mises à jour de notre part, inscrivez-vous sur la [liste de diffusion de la CNPC](#).